

... car il s'agit bien de cela, de voir que le rien est la cause du possible et qu'on nous a laissés comme ça, bêtes sans cri, bêtes à traîner les charrues, bêtes à traîner les poussières des vers qui nous suceront



Mathieu Brosseau
extrait de "Ici dans ça"

LA LETTRE D'Echanges

pour la culture

LETTRE ÉLECTRONIQUE DE LA FNCC

mi octobre 2013 n°113

éditorial

- La commune, cellule de base de la démocratie territoriale

actualités

- Budget 2014 du ministère

EAC

- Pour réussir la généralisation de l'EAC

- Communiqué de la FNCC

- L'EAC vue par un chef d'orchestre, un rapport de CESE

centre de formation

vie de la FNCC

éditorial

La commune, cellule de base de la démocratie territoriale. Le 8 octobre, par voie de communiqué, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) a réagi à des propos laissant entendre que l'avenir des communes serait l'intercommunalité. Au-delà de son ton, très vif, ce texte porte des propos auxquels la FNCC adhère : « *La bonne intercommunalité est celle qui est efficace parce que voulue et non contrainte. Les bases de la réussite de l'intercommunalité sont dans ses racines.* » Ce rappel que la commune est la "cellule de base" de la démocratie territoriale – affirmation qui était aussi celle, unanime, des élus associés aux Etats généraux de la démocratie territoriale organisés à

l'automne dernier par le Sénat – est d'autant plus opportun que le projet de loi dite ALUR (projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) a, un temps, envisagé de confier aux communautés d'agglomération et de communes la compétence des PLU (voir ci-contre).

L'intercommunalité est un outil précieux et indispensable. Les élus à la culture sont convaincus par l'importance des apports de la mutualisation de certains équipements et projets culturels.

Pour autant, il convient de rappeler que l'intercommunalité est un outil au service des communes, non une entité appelée à s'y substituer. L'intérêt communautaire résulte d'une volonté, d'un choix partagé, discuté et, dès lors, pleinement assumé. C'est tout particulièrement vrai pour les arts et la culture. Si les maires sont naturellement attachés à leur liberté d'action en ce domaine hautement symbolique de la légitimité démocratique – il est nécessaire que les candidats affirment une volonté culturelle pleinement articulée à l'ensemble de leur projet politique lors des prochaines élections municipales –, ils connaissent aussi les bénéfices du partage intercommunautaire. Ces bénéfices sont évidents, par exemple pour la gestion des écoles de musique, tout particulièrement en milieu rural, pour la cohésion des services de la lecture publique et vraisemblablement pour la généralisation de l'EAC voulue par le Gouvernement. Mais c'est une question de solidarité : la solidarité ne s'impose pas, elle se choisit librement et se construit dans l'écoute mutuelle.

L'intercommunalité est une chance pour l'équité territoriale de l'accès à la culture. Mais aussi : la culture est une chance pour l'intercommunalité car la culture est le lieu par excellence où la volonté collective se nourrit des impulsions singulières, où la vitalité des intercommunalités peut s'enrichir des initiatives des communes (de ce point de vue, l'amendement remettant en cause le caractère automatique du transfert de la compétence des plans locaux d'urbanisme aux intercommunalités est une bonne nouvelle, mais restons vigilants). Au nom de la convention qui les lie, la FNCC s'associe pleinement à l'AMRF dans sa réaffirmation du nécessaire respect de l'autonomie des élus communaux.

Philippe Laurent, président de la FNCC

actualités

Le budget 2014 du ministère de la Culture est en baisse de 2%. Une baisse que tempèrent l'achèvement de plusieurs grands travaux et la ponction exceptionnelle de 90M€ sur la trésorerie du CNC. D'où des marges pour le financer quelques priorités – éducation artistique et culturelle, enseignement supérieur – et le maintien des crédits pour le patrimoine et la création.

EAC

Pour réussir la généralisation de l'EAC. Cette grande ambition suppose la réunion de quatre conditions : l'implication financière de l'Etat et la cohérence de l'action interministérielle, une réflexion de fond sur la finalité de l'EAC, l'inscription de l'EAC dans le socle des apprentissages fondamentaux et le découplage entre rythmes scolaires et EAC. Point de vue de la FNCC. →

Communiqué de la FNCC : L'éducation artistique et culturelle relève prioritairement de la responsabilité de l'Education nationale. →

L'EAC vue par un chef d'orchestre. Un rapport du Conseil économique, social et environnemental envisage l'EAC sur le long terme comme un « *droit à l'élévation tout au long de la vie* » (Bernard Stiegler) auquel doit participer l'ensemble de la société. Commentaires libres. →

centre de formation

Propositions de formation dans la perspective des élections municipales

"Elu(e) à la Culture :

bilan de mandat et mises en perspectives"

Mercredi 13 novembre en Bretagne

"La communication numérique de l'élu(e) local(e) : quel positionnement, quelle stratégie, quels outils ?"

Mercredi 6 novembre en Pays-de-la-Loire

Mercredi 13 novembre en Ile-de-France

Mercredi 27 novembre en Aquitaine

vie de la FNCC

Judi 21 et vendredi 22 novembre à Aubagne (Bouches-du-Rhône), Rencontre ouverte à l'Espace des Libertés :

Des politiques culturelles pour les personnes, par les territoires : comment faire ? →

Judi 5 décembre à Issy-les-Moulineaux (92) : réunion du Conseil d'Administration, avec un séminaire sur le thème de l'EAC

contact, secrétariat FNCC : 04 77 41 78 71 - nicole@fncc.fr
site : www.fncc.fr - blog http://blogculturefncc.blogspot.com/

FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LA CULTURE

FNCC : 15 rue Léon Lamaizière 42000 - St-Etienne - tél : 04 77 41 78 71 - www.fncc.fr - télécopie : 04 77 38 20 48 - contact@fncc.fr

La Lettre d'Echanges, lettre électronique bimensuelle de la FNCC. Directeur de publication, Philippe Laurent - Conception, Véronique Guyonnaud
Rédacteurs en chef : Déborah Münzer et Jean-François Burgos - Rédaction, Vincent Rouillon - Secrétariat de rédaction, Nicole Dazy